

**COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE CAURADV**

**14 OCTOBRE 2016**

[Présents : 1](#_Toc464469783)

[Excusés: 2](#_Toc464469784)

[1. POINT SUR LES ACTIVITÉS DES MEMBRES 2](#_Toc464469785)

[2. POINT SUR LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES 7](#_Toc464469786)

[Décision/Action 8](#_Toc464469787)

[3. PROJET COMMUN 2017 8](#_Toc464469788)

[Action/décision 10](#_Toc464469789)

[4. PROCHAINE RENCONTRE 10](#_Toc464469790)

# Présents :

**Julie BERTHOLON**, Responsable Lobbying & Réseau Fédération des Aveugles de France

**Alain CARLIER**, administrateur Point de Vue sur la Ville

**Christian CORDIER**, vice-président FAF-APRIDEV, secrétaire général FIDEV

**Camille GINTZBURGER**, président EHPAD Foyer Rhodanien des aveugles

**Alain JAROUSSE**, MAHVU 42-43

**Carole MALET**, directrice adjointe CTRDV Villeurbanne

**Vincent MICHEL**, Président Fédération des Aveugles de France

**Philippe DE MONTETY**, Voir Ensemble

**Claude MOREL**, Administrateur de la FAF-APRIDEV

**Lilia OUERDI**, Présidente Point de Vue sur la Ville

**Marie-Louise PAGNUCCO**, directrice FIDEV

**Sabrina PERET**, MAHVU 42-43

**Anne RENOUD**, Présidente FAF-APRIDEV, vice-présidente Fédération

**René REYBAUD**, adhérent à Mon Regard et coordinateur des Anciens de l’ARAMAV

**Laurent TISSIER**, Administrateur FAF-APRIDEV, administrateur Fédération, salarié FIDEV

**François VITAL-DURAND**, Président Comité AVH Lyon et membre du Comité Scientifique de la Fédération

# Excusés:

**Thierry BEYLE**, Administrateur FIDEV et administrateur FAF-APRIDEV

**Roméo CARROCCIA**, Groupement de Chambéry

**Jacques CHARLIN**, Président du Comité Louis Braille et de Voir Ensemble

**Nicolas EGLIN**, directeur CTRDV Villeurbanne Pôle régional des PEP-69 et administrateur ANPEA

**Daniel JACQUET**, Président UDEV et GAIPAR, Sage de la Fédération

**Pierre VIARD**, président de Nos Ailes Froissées

Tour de table

# POINT SUR LES ACTIVITÉS DES MEMBRES

**Anne RENOUD :** je souhaite la bienvenue aux très nombreux participants.Nous allons réfléchir à un projet commun pour 2017, année du centenaire de la Fédération.

**Vincent MICHEL** : je suis heureux de voir tout ce monde autour de la table. Le CAURADV rassemble, dans un mouvement informel mais formalisé par l’existence d’une charte, des associations de la région qui se reconnaissent autour des valeurs de la Fédération. Certaines ne sont pas membres de la Fédération comme l’AVH. Voir Ensemble n’est pas membre du CAURADV mais des liens nous unissent. Puis des nouveaux arrivent comme le Foyer Rhodanien. Ce qui nous rassemble c’est de travailler ensemble pour accompagner les déficients visuels. La terre lyonnaise a toujours été historiquement une terre d’ouverture et cela se ressent.

**Julie BERTHOLON**: je suis également ravie de voir tout ce monde autour de la table. Je tiens aussi à vous informer que vous avez fait des petits notamment à Marseille. Un document sur les bonnes pratiques des Pôles Régionaux (Occitanie, CAURADV et COPADV) a été mis au point.

**Anne RENOUD :** à la FAF-APRIDEVnous avons un pôle social, un service d’apprentissage de l’informatique (outils adaptés), un service culturel, des loisirs animés par des bénévoles et Christian CORDIER, un nouveau service d’appui à l’insertion professionnelle avec deux chargés de mission, des actions de sensibilisation à la déficience visuelle (repas dans le noir, Fenêtre ouverte…). Notre Fenêtre ouvert sur le handicap visuel sera autour du sport et est décalée du 5 novembre 2016 au 4 février 2017 à l’Université Catholique de Lyon. Des repas dans le noir sont organisés, notamment début décembre.

**Alain CARLIER / Lilia OUERDI**: Point de Vue sur la Ville est devenue depuis peu un collectif d’associations, nous œuvrons pour l’accessibilité (voirie, transports, bâti…). Nous siégeons dans de nombreuses commissions d’accessibilité dans la région et au-delà. On a créé le Comité Local Île-de-France. Nous organisons une soirée accessibilité le 18 octobre dans le salon Justin Godard à Lyon. Nous parlerons de tous les dispositifs autour de la malvoyance, des équipements vocaux et des apports des nouvelles technologies. Nous aurons des professionnels et des témoins.

**Laurent TISSIER**: je suis salarié de la FIDEV et administrateur de la FAF-APRIDEV et du siège fédéral.

**Philippe DE MONTETY**: je représente l’Association Voir Ensemble. Une présentation du curling pour déficients visuels aura lieu le 19 novembre à la Maison des Aveugles.

**François VITAL-DURAND**: nous vendons du matériel et proposons des cours de braille, d’informatique, des activités de sport et de loisir. Le 27 novembre un déjeuner gastronomique est offert à toute personne en situation de handicap.

La Marche pour la Vue aura lieu dans 1 an (le 14 octobre 2017 a priori). Ce serait une occasion pour mettre le CAURADV en avant.

**Anne RENOUD**: en 2016 ça a permis de faire une action en commun.

**Alain JAROUSSE**: cela a aussi rassemblé des associations de marcheurs.

**Carole MALET**: le CTRDV est un service médico-social géré par les PEP69 sur la région Rhône-Alpes pour les 6 à 20 ans. Nous avons un service de transcripteurs à Villeurbanne pour 40 braillistes, nous accompagnons à la locomotion et en ergothérapie, nous effectuons une veille technologique et avons un projet de RECAT soutenu par la Fédération.

**Vincent MICHEL**: la Fédération sera à vos côtés dans ce projet. Il faut que nous vous rencontrions afin de créer des synergies sur la région.

**Carole MALET**: le CTRDV est le service auquel est adossée l’équipe-relais handicaps rares.

**Mireille PRESTINI**: les handicaps rares sont des déficiences très complexes comme la déficience visuelle auxquelles s’ajoutent d’autres handicaps. Pour répondre aux besoins cela nécessite l’intervention de plusieurs structures.

**Carole MALET**: depuis 2 ans nous avons de plus en plus de jeunes braillistes, c’est une bonne chose mais nous manquons de transcripteurs et avons lancé des recrutements pour deux postes. Nous avons interpelé l’ARS à ce sujet.

**Camille GINTZBURGER**: vous appuyez-vous sur l’Institut de la Vision de Paris ?

**Carole MALET**: oui le lien est fait. Nous avons un showroom pour consulter le matériel sur rendez-vous.

**Claude MOREL**: je suis membre de la commission d’accessibilité de Bron et en lien avec le Comité Louis Braille et Point de Vue sur la Ville pour le CITRAL (transports lyonnais).

**Alain JAROUSSE**: je représente MAHVU 42-43 de St-Etienne. Nous avons un EHPAD dans le 43 et rencontrons des difficultés. L’ARS et le département ont scindé en MAHVU seniors et MAHVU handicap. Cet EHPAD ne souhaite plus adhérer à la Fédération.

**Vincent MICHEL**: il est urgent que votre présidente nous interpelle sur cette situation car vous y épuisez vos réserves financières. Il faut rapidement organiser une réunion.

**Alain JAROUSSE**: le Conseil d’Administration va majoritairement dans le sens de MAHVU seniors. Concernant MAHVU Saint-Etienne, nous avons 50 adhérents, nous travaillons beaucoup avec la ville pour des sensibilisations, sur l’accessibilité. Nous avons des cours de braille, des activités de loisir, des repas dans le noir.

**Camille GINTZBURGER**: L’EHPAD de Malataverne a récemment reçu un prix pour son innovation au sein d’un groupe européen pour les personnes âgées et les services d’aide à domicile.

**Vincent MICHEL**: c’est un établissement bien géré, la difficulté est la gouvernance politique.

**René REYBAUD**: je suis photographe malvoyant. J’ai séjourné 3 mois à l’ARAMAV de Nîmes. Il existe une association des anciens de l’ARAMAV mais qui ne se réunit qu’une fois par an pour des gens dispersés partout en France. J’ai décidé de créer une nouvelle association, « Les ARAMAVIENS ». Il s’agit de les localiser et de les orienter dans leur région. On pourrait organiser aussi des rencontres pour se retrouver. Je vais créer un site internet où on parlera de la recherche de l’ARAMAV, et où on pourra passer des annonces. En Rhône-Alpes il y a 150 ARAMAVIENS.

**Vincent MICHEL**: c’est important de garder le lien entre anciens. Il est important d’orienter vers les bonnes associations qui les accompagneront dans leur quotidien.

**Camille GINTZBURGER**: nous venons du Foyer des Femmes Aveugles. Je suis le premier président voyant de cette association depuis 2007. Ce foyer est devenu le Foyer-résidence rhodanien des aveugles. C’est un EHPAD depuis 2004. Nous avons récemment reconstruit un bâtiment. Au-dessus des Girondines, il y a 17 logements adaptés prioritairement réservés aux déficients sensoriels.

**Christian CORDIER**: je suis secrétaire de l’association Foyer rhodanien et j’œuvre pour le rapprochement avec la Fédération. Je suis également secrétaire de la FIDEV.

**Marie-Louise PAGNUCCO**: la FIDEV est une association dont les adhérents sont non et malvoyants, le Conseil d’Administration est en grande majorité composé de personnes déficientes visuelles mais aussi de voyants et gère un SSR-DV. Nous restons militants dans le sens où notre projet est de soutenir la prise en charge de ce public. Les 4 pôles d’activité que nous avons privilégient cette approche technique. Les 4 pôles sont : le SSR (en ambulatoire ; 70% de l’activité globale) ; le service d’insertion professionnelle (fait des études de poste et propose des aménagements via les PPS) ; le service de formation continue (formations sur les aides techniques, sensibilisations à l’accueil, accompagnement et prise en charge des personnes déficientes visuelles) ; l’activité de transcription braille / adaptation de documents pour les étudiants. Cette dernière activité s’étiole depuis la création des missions handicap dans les universités.

**Lilia OUERDI**: cela m’intéresse car je ne trouve plus de cartes de géographie.

**Carole MALET**: le CTRDV a mis en ligne tout le fond existant, nous en avons un gros stock donc vous pouvez vous rapprocher de moi au service. On peut vous les mettre en relief par thermo gonflage.

**Marie-Louise PAGNUCCO**: notre prise en charge concerne les personnes adultes. Notre approche est technique, nous travaillons à partir du bilan fonctionnel pour évaluer le potentiel de la personne et ce qui peut être optimisé, et à partir de là et des besoins de la personne on élabore un projet de prise en charge.

**Mireille PRESTINI**: je suis la nouvelle directrice générale de la Fédération. Je viens du social et du médico-social : j’ai dirigé un centre de formation, le CREAI Nord-Pas-de-Calais et j’ai travaillé à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité et d’Autonomie). J’étais en charge du handicap rare. J’ai aussi travaillé sur les personnes handicapées vieillissantes. Je veux pouvoir répondre aux besoins des personnes. Nous avons la chance d’être un pays riche mais avons des clivages liés à la réglementation qui va parfois à l’encontre des réponses. Je trouve crucial de travailler en s’appuyant sur les personnes elles-mêmes.

**Julie BERTHOLON**: avec Mme PRESTINI, nous allons poursuivre notre tour de France du réseau pour développer les pôles régionaux.

**Vincent MICHEL**: Le 29 novembre à la Fédération aura lieu la remise des bourses de recherche. Puis viendra le centenaire en 2017. Les 26 et 27 janvier 2017 se tiendront les premiers Entretiens des aveugles de France. Cela portera sur l’éducation, la formation et l’emploi. Bruno GENDRON rendra également son étude sur l’orientation et la formation professionnelle des déficients visuels. Le colloque sera ouvert par Michel SERRE, nous aurons Charles GARDOUX, Patrick THOMAZE et d’autres. Nous avons aussi un projet de tour de France de sensibilisation via un camion-chapiteau mais cela reste en suspens faute de fonds. Il y a aussi une cuvée du centenaire, vous pouvez vous rapprocher d’Anne RENOUD pour cela.

**Julie BERTHOLON**: nous avons reçu un nouvel appel à candidature de l’ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour les commissions d’usagers internes aux établissements de santé.

**Mireille PRESTINI**: en 2017, l’ARS doit élaborer son Plan Régional de Santé. Il est essentiel d’y participer pour que la déficience visuelle soit représentée. Il y a deux endroits où vous avez une place à tenir en tant qu’usagers : les commissions médico-sociales et de santé et la CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l’Autonomie). Le territoire a été redécoupé et de nouveaux appels à candidatures sont lancés. Cela semble loin et technocratique mais l’enjeu est énorme pour influer.

**Marie-Louise PAGNUCCO**: il s’agit des CRUQPC. Dans le sanitaire les représentants d’usagers doivent être extérieurs à la structure. A la FIDEV on a deux représentants d’usagers, Mr Yon et Mme Mergue qui ne sont plus adhérents de la FIDEV pour éviter le conflit d’intérêt. Mr YON est positionné sur la CRSA. Ils sont nommés par arrêté administratif et sont choisis dans des associations agréées sur le plan national, comme c’est le cas de la Fédération. Le CIS-RA s’ancre de plus en plus dans le médico-social. C’est différent de la CRSA à laquelle nous avons candidaté.

**Anne RENOUD**: nous n’avons pas encore de retour à ce sujet.

**Mireille PRESTINI**: pour la CRUQPC / CDU (Commission des Usagers) comment s’organise-t-on ?

**Marie-Louise PAGNUCCO**: pour la CDU, Mme Borges de l’AVH a présenté sa candidature. Le CIS-RA fait beaucoup de formation. Ce sont des instances qui prennent de plus en plus de place. Le président de la commission des usagers peut être un usager, c’est une nouveauté.

Sur la candidature CRSA, l’APRIDEV a posé sa candidature comme CERA (Comité d’Entente Régional des Associations). C’est une autre instance importante.

# POINT SUR LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

**Julie BERTHOLON**: je vous rappelle les montants des contributions annuelles qui ont été arrêtées dans la Charte du CAURADV :

* 20 € pour les structures ayant un budget inférieur à 10 000 € ;
* 50 € pour les structures ayant un budget compris entre 10 000 et 100 000 € ;
* 200 € pour les structures ayant un budget supérieur à 100 000 €. Ces montants sont des montants minimums.

**Alain JAROUSSE**: nous avons un budget déficitaire.

**Vincent MICHEL**: mais vous avez un budget tout de même.

**Anne RENOUD**: je note que Camille GINTZBURGER et PVV souhaitent une version numérique de l’appel à contribution.

**Vincent MICHEL**: considérons que c’est la contribution pour 2017.

**Anne RENOUD**: la date de versement limite est fixée au 31 janvier.

Décision/Action : Les cotisations versées seront donc celle pour 2017, avec comme date limite le 31 janvier 2017. Le GAIPAR, l’UDEV et le Edelweiss ont donc cotisé pour 2017.

# PROJET COMMUN 2017

**Julie BERTHOLON :** lors de notre dernière rencontre, il était envisagé un colloque pour mi-février 2017. Qu’en est-il ?

**Lilia OUERDI :** c’est trop tôt.

**Anne RENOUD**: concernant le colloque sur l’éducation mi-février 2017, cela serait redondant avec les Entretiens des Aveugles.

**Vincent MICHEL**: pas forcément, on peut mener une action régionale, il y a le CTRDV qui est un établissement de qualité, il peut y avoir des bons contributeurs. Cela peut intéresser les parents qui ne monteront sans doute pas à Paris en janvier.

**Carole MALET**: dans notre réseau le **SARADV**, on organise une **journée** tous les deux ans **à destination des familles** sur cette question-là. Nous le ferions en **2018**. On peut l’articuler ensemble mais pas en 2017. J’en parlerai à Nicolas EGLIN.

**Vincent MICHEL** : cela peut être l’action 2018.

**Claude MOREL**: dans les études supérieures on a des déficiences du système, c’est une thématique importante car en primaire les enfants sont bien accompagnés, mais le gap se situe dans les études supérieures.

**Carole MALET**: nous avions abordé cela autour de tables rondes.

**Marie-Louise PAGNUCCO**: l’association Droit au Savoir est intéressante, c’est à une Fédération d’y adhérer.

**Alain CARLIER**: il y a peu de déficients visuels à Lyon 1.

**Claude MOREL**: les budgets serrés font que tout se dégrade, on pourrait interpeler les pouvoirs publics à ce sujet.

**Vincent MICHEL**: pour **2018 il y a quelque chose de collectif à construire avec le CAURADV et le CTRDV**.

**Carole MALET**: oui je suis d’accord.

**Anne RENOUD**: que fait-on pour 2017 ? L’accessibilité au sens large ?

**Carole MALET**: il y a la possibilité d’un **rallye Lyon-Clermont avec des points d’étape et la présentation des associations**. Pas de période encore définie mais ce serait une grosse organisation.

**Laurent TISSIER**: l’APRIDEV fait sa **Fenêtre Ouverte le 4 février 2017**.

**Julie BERTHOLON**: puis il y aura la **Marche pour la Vue mi-octobre 2017**.

**Mireille PRESTINI**: cette idée de rallye est intéressante car l’organisation du trajet peut permettre à chacun d’être un point d’étape et de dire des choses différentes selon la structure, et pour ce type d’événement, rapprochez-vous d’écoles de commerce car ils peuvent aller chercher des sponsors et de la communication. Il faut en faire un sujet de société.

**Vincent MICHEL**: c’est quelque chose de prisé par la presse car ça se voit.

**Anne RENOUD**: on peut solliciter l’IDRAC.

**Claude MOREL**: oui on peut mobiliser des associations d’écoles de commerce, on a des associations de voitures de collection. (école de commerce Clermont aussi).

**Carole MALET**: Nicolas EGLIN a des contacts pour cela. Cela demandera beaucoup d’organisation. Il **faudra un petit comité de pilotage**.

**Camille GINTZBURGER**: il y a GTA handicap qui réunit des voyants et des déficients visuels en Rhône-Alpes.

**Marie-Louise PAGNUCCO**: on peut relayer au sein de nos Conseils d’Administration.

**Carole MALET**: il faut un Copil pour affiner le projet et voir ce que ça implique financièrement.

**Mireille PRESTINI**: il faut des représentants des différentes communes. Il faut trouver l’appui de groupes d’étudiants. Une ville peut vous accueillir très favorablement car cela la met en valeur aussi donc vous aurez des appuis.

**Alain JAROUSSE**: on peut le faire dans le cadre de la ville en partage, ça dure sur l’année complète à Saint-Etienne.

**Anne RENOUD**: il faut **solliciter Daniel JACQUET** pour faire partie du Copil.

**Vincent MICHEL**: il peut y avoir des salariés qui se mobilisent aussi.

**Anne RENOUD**: il faut donc convoquer un Copil rapidement (décembre), il peut se faire téléphoniquement aussi.

**Claude MOREL**: ce rallye utiliserait le budget du CAURADV. Est-ce que la Fédération pourrait abonder ?

**Vincent MICHEL**: c’est incertain. La Fédération aura en 2017 un budget difficile suite à une année 2016 difficile.

**Carole MALET**: la Fédération peut nous aider pour la recherche de financement ?

**Vincent MICHEL**: oui, nous avons des contacts chez VALEO, c’est leur domaine. On peut associer les marques des voitures de collection aussi. On peut vous aider à monter les dossiers de demande.

**Anne RENOUD**: on sait faire aussi. Il faut aller voir la Région.

**Vincent MICHEL**: on a un contact avec la Fondation Michelin.

**Julie BERTHOLON**: la Fondation RAZE est membre de la Fédération, elle pourrait être membre du CAURADV.

Action/décision : 4 actions sont retenues : la Fenêtre Ouverte de la FAF-APRIDEV sur le handicap visuel le 4 février 2017 ; la Marche pour la Vue le 14 octobre 2017 ; Le Rallye Lyon-Clermont en 2017 et la journée des familles en, 2018 aux côtés du CTRDV. Le **Comité de Pilotage** pour le projet Rallye est composé de : Nicolas EGLIN, Anne RENOUD, Claude MOREL (en pointillés), Alain JAROUSSE et Sabrina PERET, René REYBAUD et Camille GINTZBURGER en appui logistique. Monsieur JACQUET sera sollicité également pour la partie Auvergnate. Le premier aura lieu en décembre 2016.

# PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion plénière aura lieu le **6 octobre 2017**.

La Fédération participera le 4 février 2017 à la Fenêtre Ouverte de la FAF-APRIDEV.

La Fédération pourra assister à un Copil restreint après décembre 2016 pour le projet rallye. Cela peut se faire à distance.